



Frédéric Staroz ▾ Devenez fan

Président du syndicat des médecins pathologistes français (SMPF)



Seuls 24% des Français savent ce qu'est un médecin pathologiste (pourtant il sauve des vies)

Publication: 04/02/2016 07h22 CET | Mis à jour: 04/02/2016 14h22 CET



| | | | | |
|--------|----------|---------|----------|--------------|
| 574 | 91 | 3 | 0 | |
| J'aime | Partager | Tweeter | Partager | Commentaires |

Share

Partager



L'appel des pathologistes, au cœur de la lutte contre le cancer

En 2015, plus de 385.000 nouveaux cas de cancer ont été dépistés. La lutte contre le cancer est un combat pour les familles, les proches des malades, mais également pour la communauté médicale qui les dépiste, traite et les accompagne dans l'épreuve.

Au sein de cette communauté médicale, certains spécialistes contribuent en toute discrétion à la lutte contre la maladie. Leur travail est celui de l'ombre, ils ne rencontrent pas directement le patient, mais leur engagement est prioritaire et fondamental sur le chemin de la guérison. De la découverte de la maladie par son diagnostic à l'élaboration avec l'ensemble du corps médical du traitement le plus performant contre le mal, le pathologiste est un acteur zélé et quotidien du reflux de la maladie. Le pathologiste est loin d'être étranger à la rémission de plus de 230.000 patients cette année. Il n'est cependant connu que par 24% des Français selon le sondage IFOP - Syndicat des médecins pathologistes français de février 2016.

Si conformément au serment d'Hippocrate, les 1471 médecins pathologistes ne recherchent pas la gloire, il n'en demeure pas moins qu'ils font l'objet d'une satisfaction unanime dans la prise en charge d'un patient: 91% des Français connaissant les pathologistes sont pleinement satisfaits de leur action dans la lutte contre le cancer. 92% des Français souhaitent désormais que le médecin pathologiste soit en contact direct avec le patient dont le cancer est diagnostiqué. A plus de 95%, les Français souhaitent désormais plus d'information et de communication autour du rôle du pathologiste dans la lutte contre le cancer.

Ce souhait massif des Français doit aujourd'hui nous interroger dans l'organisation des politiques de santé publique. En effet, les pathologistes concentrent 95% des diagnostics de cancer. Mais, ces spécialistes souffrent aujourd'hui paradoxalement d'une définition juridique de leur profession très floue. Ce vide juridique pose un préjudice réel pour le patient. Un nombre important de prélèvements d'analyse de cancer sont confiés aux pathologistes et sont conservés pour une longue période. Cependant, il n'existe pas de définition précise des droits et obligations particulières dans l'utilisation de la banque de données thérapeutiques et de recherche dont les pathologistes disposent. Grâce à une meilleure définition juridique, ces données pourraient être mieux utilisées par le corps médical dans le cadre des thérapies ciblées et innovantes contre le cancer.

Ce chantier est d'autant plus pressant que certains députés, contre l'avis des Français et sous l'influence de lobbys de différentes natures, n'hésitent pas dans des rapports parlementaires à évoquer des prétendus "fonctionnements dangereux" dans la pratique des pathologistes, alors même que ceux-ci s'engagent volontairement dans la démarche d'accréditation. En cette journée dédiée à la lutte contre le cancer, les pathologistes français appellent solennellement les pouvoirs publics, à un encadrement législatif de leur profession sécurisant les patients et les professionnels. Cet appel est lancé fort du souhait des Français de voir les pathologistes jouer un rôle plus visible et plus clair dans la lutte contre la maladie.